

RÉCIT

FIDELE & INTÉRESSANT,

De tout ce qui s'eſt paſſé depuis l'arrivée du Roi à l'Hôtel-de-Ville de Paris, & à ſon retour de Paris à Verſailles.

Vires acquirit eundo.

Lundi, 20 Juillet 1789.

Détail circonſtancié de la Journée du 17.

APRÈS quatre heures d'une marche pénible, le Roi arrive enfin aux portes de Paris. Il étoit alors trois heures.

L'ordre de cette entrée mérite d'être rapporté. — Soixante Gardes de la Ville à cheval marchoient les premiers, enſuite venoit un groupe des Dames de la Halle portant

262

des branches de laurier & des couronnes de fleurs. Après ces Dames ſuivoit la Jeuneſſe Pariſienne montée ſur de très-beaux chevaux. Tous avoient indépendamment de la cocarde aux couleurs de la Ville, un plumet ou panache analogue. Une nombreuſe Députation des Trois Ordres, mêlés, confondus, & à laquelle s'étoit réuni un grand nombre d'autres Députés, marcherent à pied depuis le Pont Tournant juſqu'à l'Hôtel-de-Ville. La plus vive ſatisfaction éclatoit ſur leurs viſages. Leurs yeux fixés ſur les fenêtres cherchoient à exciter l'allégreſſe des Citoyens, auxquels ils rendoient les applaudiſſemens qu'ils en recevoient.

Les Gardes-Françoiſes, ou plutôt les Gardes de la Nation, marchoient devant le carroſſe du Roi : ils étoient précédés par deux pièces de canon priſes à la Baſtille, autour deſquelles étoient rangés les Canonniers, tambour battant, meche allumée. Ces braves Gens ont reçu les marques les plus ſincères de l'affection & de l'eſtime de toutes les Claſſes des Citoyens. — La Milice Bourgeoiſe environnoit le carroſſe du Roi.

En paſſant devant Saint-Roch, il fut harangué pendant trois minutes ou environ; il fut encore obligé de s'arrêter à la barrière des Sergens, où une muſique fort agréable

rendit ce morceau analogue à la circonstance : ....

« Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille » ?

Nous avons oublié de dire que le Roi étoit accompagné de MM les Ducs de Villeroi, Brissac, le Comte d'Estaing, &c. Il avoit un air triste & inquiet qui fut remarqué de tout le monde; il est constant qu'il a été vivement ému à la vue de ce nombre immense de Citoyens armés. Ce qui a paru l'effrayer davantage a été ces piques menaçantes de fer brut que l'indignation publique & l'amour de la liberté avoient forgées en un instant.

Des cris répétés de vive la Nation se faisoient entendre de toute part à son passage : mais aucun hommage particulier pour sa personne; au contraire, on imposoit silence à ceux qui paroissoient vouloir crier, vive le Roi ! Que signifioit ce silence si propre à le troubler? ...... Son œil étoit fixe & incertain, son attitude contrainte, & le plus grand embarras se faisoit remarquer dans toute sa Personne. C'est dans cette cruelle perplexité qu'il parvient à l'Hôtel-de-Ville, où les choses vont changer de face.

Il étoit à-peu-près quatre heures & un quart lorsqu'il y arrive, & c'est là où il reçoit la première preuve de l'amour qu'on n'avoit

pas ceſſé de lui porter; mille cris de vive le Roi percent les voûtes de l'Hôtel-de-Ville, & ſont répondus par des milliers de Citoyens qui étoient dans la place & qui combloient les rues adjacentes.

Lorſqu'il eſt placé ſur ſon Trône, après que M. Bailly l'eut harangué en lui préſentant les clefs de la Ville, M. Moreau de Saint-Mery, Préſident de l'Aſſemblée des Electeurs lui a adreſſé un diſcours pathétique, duquel il eſt impoſſible de ne pas citer au moins cette phraſe : « le Trône des Rois n'eſt jamais plus » ſolide que lorſqu'il a pour baſe l'amour » d'un Peuple *fidèle ;* à ce titre, le vôtre » ſera inébranlable ». Au mot *fidèle*, le Roi ne peut s'empêcher de dire, d'un ton tout ému, *fidèle ! .. Ah ! je n'en ai jamais douté !...* M. Ethis de Corni, Procureur du Roi de la Ville, requiert qu'il ſoit élevé un monument *à Louis XVI, Régénérateur de la liberté, Reſtaurateur de la proſpérité Nationale, & le père du Peuple Français.*

L'emplacement de la Baſtille doit être le lieu où ce monument ſera élevé.

Le Roi a eſſayé de parler, mais ſon émotion étoit ſi vive, qu'il n'a pu que balbutier ces mots : *Mon Peuple peut compter ſur mon amour.* — Alors M. Bailli ſ'approche de ſa Perſonne, & après avoir pris ſes ordres, il

exprime le vœu de Sa Majeſté, & confirme tout ce qu'il avoit déjà promis à ſon Peuple dans la perſonne de ſes Repréſentans. On doit faire ici une remarque, relativement à M. Bailly : C'eſt qu'il a fait ce jour-là en même-temps les fonctions de Maire de la Ville & celles de Garde-des-Sceaux ; & notre Hiſtoire, en rappellant les étranges circonſtances qui l'ont élevé à la place qu'il eſt ſi digne d'occuper, n'oublieront pas de parler d'un fait auſſi intéreſſant.

Aucune expreſſion ne peut rendre l'empreſſement, le délice avec lequel ce Prince a reçu la cocarde de la Liberté qui lui a été préſentée par M. Bailli. Avant de l'attacher à ſon chapeau, il affecte de la montrer à ſon Peuple. Comblé alors des applaudiſſemens les plus univerſels, il veut lui en témoigner ſa reconnoiſſance, mais ſa cocarde le gêne pour applaudir à ſon gré; il la met dans ſa bouche & ſe livre enſuite à tout ce que lui inſpire ſa reconnoiſſance & ſa ſenſibilité. (Ce fait eſt exactement vrai).

Sa Majeſté a reſté très-peu de tems à l'Hôtel-de-Ville, Elle a ſuivi la même marche à ſon retour. Des rues, des fenêtres, des toits des maiſons s'élançoient à la fois mille cris de vive le Roi ! Le Roi, pénétré, paroiſſoit être dans cet embarras touchant où l'on ſe

trouve quand la joie excite en même-temps le rire & des pleurs (1). Arrivé au Point-du-Jour, il supplie ses fidèles Parisiens de ne point aller plus loin. La Jeunesse de Versailles s'empare alors de sa Personne.

Le Roi n'avoit point dîné, & dans les nombreuses prérogatives de la Royauté, on ne compte pas celle pouvoir résister à la faim. Il devoit passer par Saint-Cloud, ce Château, n'aguères si agréable, n'est plus le rendez-vous du plaisir; on prend donc la respectueuse liberté de s'y opposer. « C'est au Château de » Versailles que vos fidèles Sujets ont été » saisis de la garde de Votre Personne, c'est » au Château de Versailles qu'ils doivent re- » mettre Votre Majesté ». Le Roi *obéit* à son Peuple. Il demanda pourtant à Séves un poulet, on n'en trouve nulle part. Un morceau de pain que l'appétit assaisonne, une bouteille de vin qu'on court chercher à la cave de Mirey, lui procurent un repas à la Henry IV (2).

---

(1) Beaulieu, des Variétés, est monté sur le siége de son Cocher, & a été remarqué, écartant de la main ceux qui accompagnoient le Roi pour le voir plus à son aise.

(2) Nous remarquerons au sujet d'Henry IV, qu'on a mis à sa Statue la cocarde bleue & blanche, & qu'on a pas oublié son fidèle cheval. On n'oubliera pas sans doute de renouveller cette cocarde & l'écharpe de fleurs.

Pendant la longue abſence du Roi, quels étoient les ſentimens de la Reine? Nous ne pouvons le dire, mais il nous eſt poſſible de rendre un compte exact de ſes occupations intérieures

« Auſſi-tôt le départ de Sa Majeſté, cette » Princeſſe eſt deſcendue chez ſes enfans pour » annoncer la retraite de *la Polignac;* & les » larmes aux yeux, elle les a fait monter » avec elle dans ſon appartement; Monſieur » & toute ſa Famille eſt venue la viſiter, » à l'exception de Meſdames qui s'étoient » rendues dès le grand matin à leur maiſon » de l'Hermitage, ſans doute afin d'y faire » des vœux au Ciel pour le bien public.

» De deux heures en deux heures, des » Courriers & des Ordonnances partoient de » Paris & de Verſailles, & lui rendoient » compte de ce qui ſe paſſoit. Preſqu'auſſi-» tôt le départ du Roi, 500 Gardes du Corps » lui ont fait demander la permiſſion de ſe » rendre à Paris, ſans armes, & ce ſont ces » mêmes Gardes du Corps qu'on a vu con-» fondus dans la foule des Citoyens. Jamais » ſans doute ils n'ont accompagné le Roi » avec plus de plaiſir; jamais auſſi ils n'ont » dû épouver mieux combien leurs fonctions » étoient inutiles auprès d'un Monarque qui » eſt ſous la ſauve-garde de l'amour de ſon » Peuple ».

Le Roi n'eſt arrivé au Château qu'à dix heures du ſoir. La Reine s'eſt empreſſée d'aller au devant de lui avec ſes enfans, & bientôt après, elle s'eſt montrée au balcon avec ſon Auguſte Epoux. Les cris de vive le Roi ! vive la Reine ! ont alors retenti dans toutes les cours.

Nous avons oublié de dire que les Dames de la Halle, tant de Paris que de Verſailles, avoient orné le carroſſe du Roi de branches de laurier, de grenadier, de cormier, &c. A peine fut-il rentré dans les cours que toutes les grilles ont été garnies de branches d'arbres & de guirlandes de fleurs.

Ce fut ainſi que s'eſt terminé cette journée dont les détails ſont auſſi intéreſſans qu'imprévus, & dans laquelle a été cimenté à jamais un pacte inviolable d'union entre le Prince & ſes Sujets, union dont la baſe eſt la liberté de la Nation Françaiſe.

N. B. Paris & Verſailles ont été illuminés; on a remarqué à l'Hôtel-de-Ville un modeſte tranſparent, ſur lequel on liſoit cette diviſe :

A LOUIS XVI,

PERE DES FRANÇOIS

ET ROI

D'UN PEUPLE LIBRE.

Nouvelles particulières de Verſailles.

Le Comte d'Artois eſt parti le Vendredi matin 17 Juillet, à trois heures du matin, avec ſes enfans, leur Gouverneur, M. le Marquis de Seran, le Prince d'Henin, & un Ecuyer : il a pris le chemin de Fontainebleau, ſauf à faire fauſſe route à quelque diſtance. On croit qu'il ira à Turin, & de-là en Italie. On lui conſeilleroit d'aller à Conſtantinople pour ſe perfectionner dans l'art de gouverner, & y faire un cours de diplomatie. Le Roux, ſon Valet-de-Chambre, eſt parti auſſi-tôt après le retour du Roi, pour apporter à ſon Maître la nouvelle *ſatisfaiſante* du Traité d'amour & de paix cimenté entre le Roi & ſes Peuples.

Madame la Comteſſe d'Artois a été très-malade du départ de ſon époux. Nous aſſurons à nos Lecteurs que cette Princeſſe eſt toujours bonne, toujours ſenſible, toujours vertueuſe, toujours digne de la vénération. Il ne lui manque que le bonheur dont elle mérite ſi bien de jouir.

Jeudi 16, après que le Roi eut été conduit par les Députés au Château, & qu'il eut donné des ordres pour congédier l'Armée de Broglie, M. de Beuzeval dit, dans un

cercle de l'œil-de-bœuf : « puiſque ma pré-
» ſence n'eſt plus néceſſaire ici, je vais de-
» mander ma voiture & partir. *Votre voi-
» ture*, M. le Baron, *dit un vieux Seigneur!
» dites donc une chaiſe de poſte* ». — L'étonnement au Château a été général, lorſqu'à l'arrivée du Roi, on a vu ce Lieutenant de l'honorable Général M. de Broglie dans le grand Cabinet de la Reine : il n'aura pas le bonheur ſans doute d'ordonner à ſes Soldats de nous égorger, le règne de la tyrannie eſt paſſé.

Ce n'eſt pas ſans étonnement encore qu'on a vu le Samedi matin *la Greze*, Agent particulier de Polignac, en grande converſation ſur la terraſſe avec la Reine. Cet homme, depuis long-temps chargé du mépris public, eſt ce même la Greze dont Linguet a fait un portrait ſi reſſemblant. Comme la Reine ne doit avoir rien de plus à cœur que de regagner l'eſtime de la Nation, il faut eſpérer qu'elle chaſſera, d'auprès de ſa perſonne, tous ces hommes pervers, proſcrits par l'opinion.

Séance du Samedi 18 Juillet 1789.

Une Séance qui devoit être tenue le lendemain d'un jour où un Roi étoit venu ſe réconcilier avec ſa Nation, devoit être bien

intéressante. Hélas! on ne s'attendoit pas que le récit d'une scène de sang seroit le premier objet sur lequel on seroit forcé de délibérer.

Cette Séance commence par la lecture d'une lettre adressée à M. le Président par M. le Maréchal de Noailles, dont voici le sens, sinon littéral, au moins exact pour les faits (1).

« M. le Président, c'est avec bien des re-
» grets que je viens troubler la joie de l'au-
» guste Assemblée que vous présidez, par la
» description d'une scène d'horreur dont j'ai
» à peine la force de vous faire part ».

« Le nommé Sauvage, Meûnier, au bout
» du pont de Poissy, étoit suspecté d'acca-
» parer des grains, ou plutôt des gens qui
» lui en vouloient, ont profité des circons-
» tances pour répandre ce bruit; aussi-tôt la
» multitude court s'emparer de ce malheu-
» reux;...... son crime est prouvé : on ne dé-
» libère plus que sur le genre de supplice
» qu'on doit lui infliger. Ses prières, ses lar-
» mes, sa qualité de Citoyen, de père de
» famille, rien n'émeut le Peuple avide de
» se baigner dans son sang. La Municipalité

(1) Nous observons que nous avons ajouté à ce récit des circonstances dont notre Courier a acquis la certitude la plus complette.

» accourt pour tâcher d'arracher cette vic-
» time à ſes bourreaux. Elle promet de le
» leur rendre s'il eſt coupable ; il faut au
» moins l'interroger. La Populace y conſent
» avec peine. Il eſt interrogé : le réſultat de
» cet interrogatoire eſt qu'il n'eſt rien moins
» qu'un Accapareur ; il n'en a pas même les
» moyens. Effectivement, on a trouvé une
» grande quantité de ſacs de farine chez lui,
» mais il prouve que cette même farine eſt
» achetée par le Gouvernement pour en gar-
» nir les marchés, & porter l'abondance dans
» les lieux des environs ».

« On veut faire connoître aux Habitans
» de Saint-Germain le réſultat de cet inter-
» rogatoire. Le tumulte & le bruit empê-
» che qu'on le puiſſe entendre. Le Peuple
» eſt invité à ſe rendre à l'Egliſe des Ré-
» colets ; il s'y rend en affluence ; pendant
» qu'on juſtifie le malheureux Sauvage, une
» femme rapporte un propos qu'il a, ſoi-di-
» ſant, tenu tel jour tel marché : *Le bled*
» *eſt cher !..... bon ! vous n'y êtes pas ;*
» *avant qu'il ſoit peu on en verra d'autres ;.....*
» *il y a trop de Populace en France ?* Il a ri
» en tenant ce propos ; cent perſonnes l'af-
» firment, auſſi-tôt on l'arrache de l'aſyle où
» on l'avoit dépoſé ; il eſt conduit dans la
» place publique ; on l'attache à un poteau....

» Un Boucher, armé d'un coûperet, écarte
» la foule ; il faisit, par sa chevelure, le mal-
» heureux qui respire à peine, & les yeux étin-
» cellans, il lui abbat la tête, qu'il montre
» ensuite d'un air triomphant. Cette tête san-
» glante est mise au bout d'une pique, on
» se dispute l'honneur de la promener dans
» toutes les rues de Saint-Germain ; & par-
» tout on entend désigner de nouvelles vic-
» times à la fureur ».

On n'étoit pas revenu de l'effroi que cette nouvelle affreuse avoit excité dans toute l'Assemblée, lorsqu'on apprend que les Habitans de Saint-Germain se sont transportés à Andresi, qu'ils y ont enlevé le sieur Thomassin, Fermier ou Meûnier du lieu, qu'ils soupçonnent d'accaper des grains, & qu'à l'instant même ils ont délibéré de le pendre ; & on ajoute que peut-être déja le supplice est consommé. Un Commandant d'une division de Dragons, en confirmant ce fait, atteste qu'il lui est impossible que sa Troupe soit suffisante pour soutenir les efforts de cette multitude effrenée, & que si on lui accorde main-forte ; il ne doute pas que les événemens les plus désastrueux n'affligent incessamment la Ville de Pontoise.

D'aussi affligeantes nouvelles déterminent l'Assemblée à prendre, en considération l'éta-

bliſſement des Milices Bourgeoiſes, & à délibérer en conſéquence. Arrêté cependant qu'on alloit ſur le champ nommer une Députation qui accourroit à Saint-Germain pour tâcher de ſauver l'infortuné Thomaſſin —.

Apporter à un mal inſtant un remède efficace & prompt, prendre enſuite le temps de la réflexion pour délibérer, étoit la conduite que l'Aſſemblée devoit tenir dans cette circonſtance. Elle ne l'a point fait, delà eſt réſulté la perte d'un jour, & un jour eſt ſi précieux !

Grand débat pour ſavoir ſi l'on établira ou ſi l'on n'établira pas des Milices bourgeoiſes, & dans les Villes, & dans les Bourgs, & dans les Villages, & dans les Hameaux.

L'on convient que les Milices bourgeoiſes ſont néceſſaires dans les Villes, mais qu'il y auroit de grands abus d'en établir dans les Campagnes, où les bras ſont ſi précieux, & l'on conclut à ſupplier le Roi de faire renforcer la Maréchauſſée de quelques Soldats de Cavalerie —. M. de Volney aſſure que le plus ſage parti à prendre eſt d'intéreſſer les Citoyens à s'armer, même dans les Villages —. Il eſt réfuté par un Noble, qui obſerve avec raiſon qu'à la veille d'une récolte, ce parti ſeroit nuiſible & impraticable ; il conclut à ce qu'on ſe ſerve de Troupes qui ſe-

275.

roient demandées par les Municipalités, & dès-lors, qui ne feroient pas fufpectes.

M. le Camus preffe le départ de la Députation de Saint-Germain.

M. Bouche, en confidération de l'importance de l'objet fur lequel on délibère, demande qu'un particulier, qui a donné un projet intéreffant pour la fûreté des Villes, foit entendu. (refufé).

Un Député Eccléfiaftique (un Religieux) apprend à l'Affemblée que pour calmer les efprits, il faudroit diminuer & taxer le prix des grains, mais il n'apprend pas le moyen qu'il faudroit employer pour y parvenir. Sa motion eft mal accueillie.

INTERRUPTION occafionnée par l'annonce d'un Membre du diftrict de Saint-Merri, qui a des chofes très-importantes à communiquer à l'Affemblée. Il paffe au Bureau après s'être beaucoup excufé fur fon manque d'éloquence : il prononce un difcours effectivement très-découfu, mais qui méritoit d'être écouté, par le zèle dont fembloit être animé celui qui le prononçoit :

« Meffieurs, dit cet honnête Citoyen (1),

(1) On obfervera que nous citons ici, non-feulement le fond des idées, mais les propres expreffions de cet excellent Citoyen, qui a prouvé que fans éloquence, & en fe répétant même, on pouvoit fe faire écouter.

2/6 · 811

» Messieurs, vous êtes les sauveurs de la
» Nation Il y a un Fauxbourg à Paris qu'on
» traite de canaille ; c'est le Fauxbourg Saint-
» Antoine. Eh bien, Messieurs, cette pré-
» tendue canaille du Fauxbourg Saint-An-
» toine s'est rassemblée, & a nommé un chef.
» Et quand cela, Messieurs? le grand jour
» où l'on a assiégé la Bastille Je demeure
» dans le quartier ; ces bonnes gens ont con-
» fiance en moi : c'est pour justifier leur con-
» fiance que j'ai été les trouver, &c. ».
